



Le 22 avril 2016

PAR SDÉ, COURRIEL ET MESSAGERIE

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)
Dossier Régie: R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT**

Chère consœur,

Le Coordonnateur donne suite aux engagements demandés par la Régie de l'énergie lors la rencontre préparatoire du 8 avril dernier en déposant ses réponses à la pièce HQCMÉ-5, Document 1.

De plus, comme suite à votre lettre du 19 avril 2016, le Coordonnateur confirme que l'avis public aux personnes intéressées a été transmis aux entités qui ont nouvellement été ajoutées au *Registre des entités visées par les normes de fiabilité*.

Les documents originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M^e Paule Hamelin
M^e Pierre Grenier